

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt/fr/35

E-Mail : cgt.035@cp.finances.gouv.fr

=====

CAP rectificative de mutation

Lundi 19 décembre, les élus en CAP ont été convoqués pour modifier quelques décisions de la dernière CAP de mutation.

Compte tenu de la réorganisation du DI, Annie Ledu de la mutuelle est nommée au **service liaison rémunération** et non plus au secrétariat du DI.

Les mutations de Jacqueline Culetto Mellado du secrétariat du DI au **centre des pensions** et de Jacques Mozet du centre des pensions au **service liaison rémunération** sont confirmées au 1^{er} janvier.

Confirmation, également est donnée que les réintégrations dans les services, des 2 collègues de la mutuelle auront lieu le 1^{er} avril. A cette date le fonctionnement de la mutuelle sera donc difficile, nous aurons l'occasion d'y revenir très prochainement.

Autre changement par rapport à la dernière CAP. Odile Le Castrec précédemment nommée contrôleur à Dinard est mutée à **Cancale**. Christine Daudry de Cancale étant mutée à **Dinard**.

Nous vous conseillons, lorsque vous demandez une mutation d'élargir votre demande. Une collègue de Janzé qui demande depuis longtemps Dinard n'a pas obtenu satisfaction, car personne n'était susceptible de la remplacer,

alors que lors d'une CAP précédente, elle aurait peut être pu obtenir un rapprochement sur les postes de l'arrondissement de St Malo, facilitant ensuite une mutation sur Dinard.

Autres informations fournies par la Direction :

Départs le 1^{er} mars en stage de contrôleurs de :

Xxxx Prenveille de RBE et de Yann Bohélé du CEA, qui en tant qu'externes devraient quitter le département et de Patricia Blot de liaison rému qui en tant qu'interne restera dans le département à l'issue de son stage.

Liste d'aptitude à inspecteur :

N° 1 : Annie Leroux du service logiciel et budget.

N° 2 : Yolande Lemaux de Bain de Bretagne.

N° 3 : Raymond Huet du service réseau du DI.

2 collègues, AST en fonction au **restaurant du Turgot**, sont nommées au **CER** au 01 02 06, avec l'optique à terme d'être titularisées AR

La DPMA souhaite se désengager de ce type d'emplois, d'autant que le restaurant rennais connaît une situation difficile avec la perte de convives. En tout, 3 collègues devraient réintégrer, la DPMA versant une subvention équivalente à l'AGRAC. Le marché devrait être renouvelé au 01 11 06, la position de la DPMA sera alors revue.

FAIRE ET DEFAIRE : EST CE TRAVAILLER ?

Lors de la discussion, il est apparu que l'effectif du CER devrait être aligné sur celui de Lille, c'est à dire 45 emplois, soit une **augmentation de 50%**. Le nombre d'AST, C et B reste à définir. **Un nouveau poste de A** devrait être annoncé.

Par ailleurs le CER a besoin d'un **accroissement de locaux de 500 M²**. Rappelons que depuis des mois, il squatte des locaux du DI.

Alors que ces locaux sont neufs, les travaux modificatifs n'ont guère jamais cessé. **Aujourd'hui, le service liaison rémunération devrait recommencer à faire ses valises**, pour laisser sa place en mai ou juin.

Il formera avec le service des pensions et les services dépense de la TG, un pôle dépense, qui devra s'installer àon ne le sait pas encore.

On est véritablement en droit de se demander s'il y a un pilote dans l'avion ?

On nous parle d'économiser et de bien gérer l'argent public, c'est d'ailleurs un des arguments avancés pour fermer les trésoreries rurales, alors que les mêmes semblent jouer avec cet argent comme bon leur semble, traitant les agents comme quantité négligeable.

Un jour vous êtes déplacés à tel ou tel endroit, changement d'étage, de couloir ou d'immeuble et le lendemain on recommence à zéro, en oubliant l'argent investi.

Combien de temps cela va t'il continuer ? et on voudrait que les agents soient confiants, alors que ceux qui sont censés savoir semblent si bien ne rien savoir à échéance de quelques jours....